

Saint Thomas, apôtre
2^{ème} classe, rouge - Mémoire de la férie.

Des Quatre-Temps
2^{ème} classe, violet

Des Quatre-Temps
2^{ème} classe, violet

Vigile de Noël
1^{ère} classe, violet - Aucune mémoire

Nativité de Notre Seigneur
1^{ère} classe, blanc. La messe de minuit ne doit pas commencer avant minuit. Tout prêtre peut dire 3 messes (avec honoraires) A la messe de l'aurore, mémoire de S^{te} Anastasie, martyre. A la messe du jour, on omet le dernier Evangile.

Saint Etienne, premier martyr
2^{ème} classe, rouge - Mémoire de l'octave

Saint Jean, apôtre et évangéliste
2^{ème} classe, blanc - Mémoire de l'octave

Les Saints Innocents, martyrs
2^{ème} classe, rouge - Mémoire de l'octave

Dans l'octave de Noël
2^{ème} classe, blanc. Mémoire de S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr

Dans l'octave de Noël.
2^{ème} classe, blanc

Dimanche dans l'octave de Noël

Communicantes
BULLETIN DE LIAISON DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIERRE - DIOCESE DE LYON
Réalisation : Fraternité Saint-Pierre - Lyon
Maquette : Benoît Marion
Impression : Imprimerie Saint Joseph - Lyon



Maison Saint Padre Pio
1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville
Tél : 04 72 16 96 05
Fax : 04 72 16 09 75
www.communicantes.fr
maisonppio@fssp.org

Desservants

Abbé Benoît Maître Tél. 06 81 92 42 28 maitreab@yahoo.fr
Abbé Frédéric Roseau Tél. 06 62 49 47 07 abberoseau@fssp.org

Visites aux malades, catéchismes, sacrements : 04 72 16 96 05

Offrandes : Messe : 15€ Neuvaine : 150€ Trentain : 480€
On donne le nom de Trentain grégorien à trente Messes célébrées pendant trente jours et sans interruption pour la délivrance des défunts. Une indulgence plénière est attachée à cette pratique pour le défunt.

Confessions : En semaine : avant et après les messes. Dimanches et fêtes : en principe pendant les messes.

Horaires

Dimanches 9h00 : Messe lue
et Fêtes : 10h00 : Messe chantée
11h30 : Messe
En semaine : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : **9h30** et **18h30**
Jeudi : **18h30**
Samedi : **9h30 et 11h00**

Itinéraire pour se rendre à la Maison Saint Padre Pio

De Lyon : Prendre la montée de choulans jusqu'en haut en direction de Francheville, puis suivre la rue du commandant Charcot jusqu'à son terme (environ 4 km)
Continuer la même route qui descend maintenant sur votre droite après 800m de descente vous apercevez dans un virage un chemin partant sur votre gauche avec un "sens interdit sauf riverains" ; prendre ce sens interdit vous êtes alors dans le Chemin de la petite Champagne le grand portail vert sur votre gauche est celui de la Maison Saint Padre Pio.

De Vaise : prendre le tunnel de la duchère direction Tassin la demi-lune, aller jusqu'à l'horloge de Tassin la demi-lune (horloge au centre du rond point)
Continuer sur l'avenue Charles De Gaulle et prendre à gauche route de Brignais (RD42)
Entrer dans Francheville continuer sur l'avenue du Chater, prendre la Grande rue sur votre gauche au feu, le chemin de la petite Champagne se trouve à 300m sur votre droite.
Prendre le "sens interdit sauf riverains".

Ligne T.C.L n°30 à partir de la place Bellecour.



Communicantes

BULLETIN DE LIAISON DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIERRE - DIOCESE DE LYON



EDITORIAL par l'abbé Benoît Maître

Chers amis et fidèles,

Voici un peu plus d'un mois que Monsieur l'abbé Roseau et moi-même sommes installés à la maison Saint Padre Pio. Beaucoup de travail a déjà été accompli grâce à l'aide de vous tous, et ne voulant risquer d'oublier personne, nous voulons ici tous vous remercier de toute l'aide que vous nous apporter au quotidien afin de continuer une œuvre qui nous dépasse complètement.

Quand il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes, nous ne sommes tous que des instruments, bien trop faibles. Mais si, ne négligeant en rien l'action, nous savons nous abandonner dans les mains de Dieu, nous pouvons être sûrs qu'Il saura faire fructifier de bons et beaux fruits. Nous devons, chacun à notre niveau, travailler à établir le règne du Christ dans le monde et pour cela l'établir Roi dans nos âmes.

Songeons à l'obéissance de Saint Joseph qui peine à comprendre mais obéit à Dieu, songeons à la faiblesse de celui qui est pourtant Dieu, dans le sein virginal, songeons au dénuement de Bethléem. Et pourtant, c'est ainsi qu'est arrivé le Salut pour nous tous. Dieu dans sa toute puissance fait des œuvres admirables dans et par l'abandon à sa volonté.

En ce début d'année liturgique, rappelons-nous que nous avons été sauvés par la pauvreté de l'étable, par la souffrance, les crachats, le calvaire et la Croix.

N'oublions pas dans nos difficultés, la bienheureuse Vierge Marie et pour nous fidèles catholiques de Lyon, prions particulièrement Notre Dame de



Fourvière, Immaculée Conception, ce 8 décembre. Si la Sainte Vierge a été conçue sans le péché originel, c'est pour la préparer adéquatement à être la Mère du Christ Sauveur. Elle est donc l'instrument privilégié de Dieu pour notre salut. Soyons assurés que si nous savons nous en remettre à sa maternelle protection, Elle sera notre secours. A Wigratzbad, Sanctuaire marial où se trouve notre séminaire Saint Pierre et qui est en quelque sorte notre maison mère, la Sainte Vierge y est invoquée sous le vocable de Marie Immaculée, reine de la Victoire, vocable qui veut nous rappeler cette puissance de la Sainte Mère de Dieu. Depuis dix-huit ans Elle nous protège et c'est donc tout naturellement que nous avons voulu rappeler ce lien entre notre Fraternité et la Sainte Vierge dans nos constitutions et dans notre blason.

De nouvelles armes

Effectivement, comme vous l'aurez sûrement remarqué, de nouvelles armes sont apparues sur ce deuxième numéro du *Communicantes*. Cet été, le chapitre général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, a voulu

qu'elles soient établies, pour représenter l'identité de la Fraternité et raffermir notre unité.

Un blason, tant pour une famille que pour un institut, est une marque d'appartenance. Il est un signe qui, au-delà de l'aspect purement esthétique, manifeste notre lien, c'est désormais notre sceau.

Permettez-moi de vous en expliquer le sens.

Les deux clefs font évidemment référence à notre saint patron, Saint Pierre auquel Notre Seigneur a remis les clefs du royaume : « *Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié* ». Elles rappellent aussi le Saint-Siège, auquel nous lie une fidélité sans faille depuis notre fondation.

Le fond d'azur, couleur mariale, rappelle que la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre est sous la protection de la Mère de Dieu, comme nous le disent nos constitutions. Les larmes enfin commémorent les circonstances historiques difficiles de notre naissance mais aussi et surtout la triple protestation d'amour de Saint Pierre au Seigneur (Jn XXI, 15-17). Ce nombre évoque aussi le triple fondement de notre charisme : fidélité hiérarchique, rectitude doctrinale et liturgie romaine traditionnelle.

En ce temps de l'Avent, temps d'attente joyeuse de la délivrance opérée par le Christ, veuillez croire à notre dévouement et nous vous souhaitons à tous une bonne et sainte préparation à la fête de Noël.

NOUS AIDER ? - COMMENT NOUS AIDER ? - COMMENT NOUS

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider financièrement remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. N'oubliez pas de nous retourner le talon. Merci d'avance de votre générosité.

TALON

A retourner à la Fraternité Saint-Pierre
1, chemin de la Petite Champagne
69340 Francheville

M. M^{me} M^{lle}
Prénom :
Adresse :
.....
vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de
que vous recevrez à partir du :
(date) :

ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte :
vous demande de bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de
à partir du/...../..... (inclus) jusqu'au/...../..... (inclus).
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :
Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340 Francheville
CL Lyon VICTOR-HUGO 30002
Guichet : 01042
COMPTE : 0000079277F
Clé RIB : 40
Date et signature :

Le Droit et l'Eglise

Pour que le droit existe il faut au moins deux personnes. Lorsque j'essai de réfléchir sur le « droit » voilà la première chose qui attire mon attention : sa « réciprocité ». En effet, le droit n'est pas une réalité qui peut s'accomplir pleinement dans un seul individu. Pour exister le droit a besoin des rapports sociaux sur lesquels il s'installe. Il nous faut au moins deux personnes qui se trouvent dans des situations corrélatives : l'une est le titulaire d'une chose quelconque qui lui appartient (la vie, une voiture, la réputation, etc.), l'autre se trouve dans l'obligation de respecter (ou de rétablir) cette possession légitime du premier (sa vie, sa voiture, sa réputation, etc.).

Ce point de départ nous fait saisir sans grande difficulté la connexion intime qui existe entre le droit et la vertu morale de justice. Selon la définition classique, la justice est « la volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun son droit ». Le droit est donc « ce qui est juste », « ce qu'il faut rendre à autrui » c'est-à-dire : les choses, les réalités qui lui sont dues. On pense souvent aux biens matériels (une maison, des bijoux,...) comme exemples de « ce qui est du », mais les biens liés à l'être même de la personne (la vie, la santé) et ceux qui sont de nature incorporelle (la réputation, l'honneur) sont aussi des « choses dues », c'est-à-dire des « droits ».

« Mais comment ?... – se dit peut être quelque lecteur – Le titre de cet article évoque le droit et vous nous parlez là de choses : la vie, la réputation, un bijou ... Je croyais qu'il serait question ici des normes juridiques, des règlements et des avocats, des notaires et des lois, car le droit est cela, n'est-ce pas ? Des normes, des lois, des codes de lois ». Oui, cher lecteur, vous avez raison en partie : le droit est aussi cela, mais (et c'est ce que je prétends expliquer) il n'est pas uniquement cela, il n'est pas cela avant tout. Mais voyons si j'arrive à bien exprimer ma pensée...

Dans le langage courant on utilise les mots « droit » et « loi » comme des termes synonymes. Mais, pour comprendre en profondeur ce qu'est le

droit, nous ne devons pas le confondre avec la loi. La loi n'est pas le droit. Suivons en cela la sagesse des anciens exprimée par le génie de Saint Thomas d'Aquin en une phrase lapidaire qui renferme dans sa concision la pensée de beaucoup de siècles : « La loi n'est pas le droit, mais la règle du droit »².

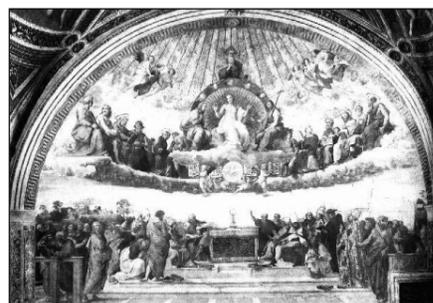
Pour St. Thomas le droit est « la chose qui est due » (*ipsa res iusta*)³. Le droit précède la loi et cette dernière n'existe que par rapport à celui-ci : C'est parce qu'il y a une réalité qui m'appartient et qui est mon droit (par exemple : La vie), qu'une loi existe pour la protéger (par exemple : condamnation de l'homicide). Voilà la conception classique, vision réaliste et objective à laquelle il nous faut revenir sans cesse pour redécouvrir toute la valeur et l'importance du droit dans la vie des individus et des sociétés.

Appliquée à l'Eglise, la notion de droit comme « ce qui est juste », nous aide à comprendre sa place et son rôle dans la vie et dans l'action de l'Eglise. En effet, s'il y a un droit dans l'Eglise c'est parce qu'il y a en elle des réalités qui sont dues en justice et qui doivent être respectées en tant que telles, comme par exemple le droit de tous les fidèles « de recevoir de la part des Pasteurs sacrés l'aide provenant des biens spirituels de l'Eglise, surtout de la Parole de Dieu et des sacrements. »⁴

Car il faut bien comprendre que la possession de chacun de ses droits n'est pas, pour le possesseur, le résultat d'une situation « de facto », ni la conséquence d'une réussite heureuse de sa force ou de son pouvoir. Bien au contraire, la possession d'un droit constitue une situation légitime, c'est-à-dire : elle est fondée sur une telle justification qu'elle n'appartient plus à l'ordre du simple fait mais à l'ordre du « devoir être ». Autrement dit tout droit est inviolable et absolument rien ne peut justifier la lésion d'un vrai droit. Et cela vaut aussi dans l'Eglise.

Or pour que, dans les multiples relations et échanges qui s'accomplissent entre les membres de l'Eglise, les exigences de la justice soient respectées, il faut des règles d'action, des

par l'abbé José Calvin¹



normes juridiques c'est-à-dire des lois. Il faut aussi que la société (l'Eglise) offre à l'individu considérant son droit blessé, la possibilité de demander réparation, ce qui comporte la mise en place de tout un système judiciaire. Nous comprenons mieux ce que disait Saint Thomas : « La loi n'est pas le droit mais sa règle ». Les normes juridiques, les tribunaux, les procédures, etc. ne sont pas le droit lui-même. Ils sont les instruments nécessaires au service du droit, afin que la justice règne dans cette société qu'est l'Eglise.

Nous pouvons ainsi comprendre que le droit est une réalité essentielle à l'Eglise de telle manière que la vraie Eglise du Christ ne pourrait pas exister sur terre si elle n'avait pas une dimension juridique.

En effet si la charité doit constituer le lien divin qui unit et qui rassemble les fidèles dans l'Eglise, si elle doit être le signe éminent par lequel on reconnaîtra les disciples du Christ, comment pourrait-elle ainsi régner et rayonner parmi les baptisés si, pour commencer, les droits de tous et chacun n'étaient pas respectés ? Voilà le rôle humble mais indispensable du droit dans l'Eglise : garantir le règne de la justice afin que celle-ci devienne le socle sur lequel se dresse le don divin de la charité. Ce que, en langage juridique, exprime le canon 1752, dernier canon du Code de droit canonique : « *le salut des âmes doit toujours être dans l'Eglise la loi suprême* ».

1 L'abbé José Calvin est licencié en droit canonique et préfet des études au Séminaire Saint Pierre de Wigratzbad.
2 Summa Theologica, II-II, Q. 57 art. 1 ad 2.
3 S. Th. II-II, Q. 57, art. 1
4 : Code de droit Canonique, canon 213.

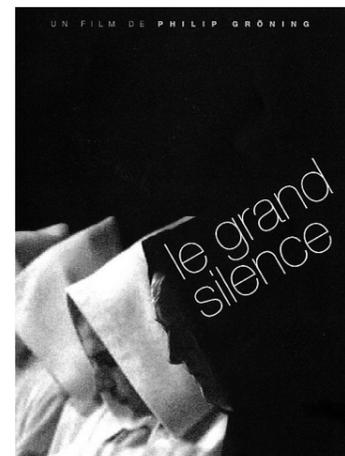
Lu Vu Entendu

La rubrique Lu, vu, entendu se propose de reprendre des nouvelles auxquelles tous ne peuvent accéder ou qui ont pu passer inaperçues. Elle se veut diversifiée : culture, réflexion, information seront au rendez-vous.

Dans le dernier numéro de Communicantes, nous avons omis de préciser que l'interview de Monsieur l'abbé de Malleray ainsi que le texte introductif était bien de l'Agence France Presse (AFP) et non de nous.

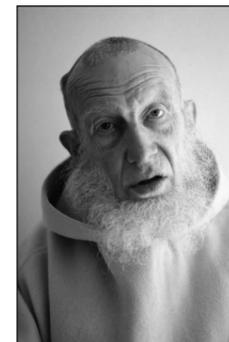
Le grand silence reçoit le premier prix de la European Film Academy

Documentaire sur la Grande Chartreuse, de Philip Gröning



La European Film Academy a remis le premier prix, dans la catégorie « Documentaires 2006 – Prix Arte », à l'œuvre de Philip Gröning *Le grand silence* réalisée à la Grande Chartreuse.

« Le film de Philip Gröning, empreint d'une réflexion profonde, aborde le caractère mystique de la foi et notre besoin de calme et de silence en opposition avec la vie moderne. Il semble que le directeur,



avec beaucoup de patience, ait gagné la confiance de cette communauté cloîtrée et soit revenu avec des images et des sons étonnants. *Le grand silence* est un grand film sur l'humanité et nos origines européennes ».

Le prix sera remis au cours d'une cérémonie à Varsovie, le 2 décembre.

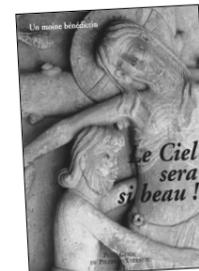
Le grand silence est un silence prolongé de 162 minutes. Le film, tourné dans le monastère de la Grande Chartreuse, au nord de Grenoble (France), relate avec des images – et non des conversations – la vie quotidienne des moines : la prière liturgique, la méditation, le travail, les chants grégoriens, les promenades dans la nature, la vie communautaire, etc. L'auteur a vécu au rythme des moines, à la Grande Chartreuse, pendant six mois.

Sortie en France le 22 décembre 2006 www.diegrossessestille.de

Dernières nouvelles ... EGLISE DE FRANCE

Nomination

Le pape Benoît XVI a nommé l'évêque de Montauban, Mgr Bernard Housset, nouvel évêque de La Rochelle et Saintes, siège vacant à la suite de la nomination de Mgr Georges Pontier à l'archevêché de Marseille.



Le Ciel sera si beau !

Petit guide du pèlerin d'Eternité

Renseignement et commandes :
Les bons livres, 292 Rue Vendôme 69003 LYON
Tél. : 04 27 70 62 42 Mail : lecielserasibeu@voila.fr

CALENDRIER LITURGIQUE

VENREDI 1

De la férie

4^{ème} classe, vert 1^{er} vendredi du mois

SAMEDI 2

Sainte Bibiane, vierge et martyre

3^{ème} classe, rouge - 1^{er} samedi du mois

DIMANCHE 3

1^{er} dimanche de l'Avent

2^{ème} classe, violet

LUNDI 4

Saint Pierre Chrysologue, évêque et docteur

3^{ème} classe, blanc - Mémoire de la férie et de Ste Barbe, vierge et martyre

MARDI 5

De la férie

4^{ème} classe, violet - Mémoire de S. Sabbas, abbé

MERCREDI 6

Saint Nicolas, évêque et confesseur

3^{ème} classe, blanc Mémoire de la férie

JEUDI 7

Saint Ambroise, évêque et docteur

3^{ème} classe, blanc - Mémoire de la férie

VENREDI 8

Immaculée Conception de la T. Ste Vierge

1^{ère} classe, blanc - Mémoire de la férie

SAMEDI 9

De la férie

4^{ème} classe, violet

DIMANCHE 10

2^{ème} dimanche de l'Avent

2^{ème} classe, violet

LUNDI 11

Saint Damase 1^{er}, pape et confesseur

3^{ème} classe, blanc - Mémoire de la férie.

MARDI 12

De la férie

4^{ème} classe, violet.

MERCREDI 13

Sainte Lucie, vierge et martyre

3^{ème} classe, rouge - Mémoire de la férie.

JEUDI 14

De la férie

4^{ème} classe, violet

VENREDI 15

De la férie

4^{ème} classe, violet

SAMEDI 16

Saint Eusèbe, évêque et martyr

3^{ème} classe, rouge - Mémoire de la férie

DIMANCHE 17

3^{ème} dimanche de l'Avent

(dimanche de Gaudete) 2^{ème} classe, violet
On peut orner l'autel de fleurs et toucher l'orgue.

LUNDI 18

De la férie

4^{ème} classe, violet

MARDI 19

De la férie

4^{ème} classe, violet

MERCREDI 20

Des Quatre-Temps

2^{ème} classe, violet - Messe avec 2 épîtres